

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM ("le fonds"). Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



OBLIVAL (FR0007391537)
OPCVM géré par WARGNY-BBR – Groupe Rothschild Martin Maurel

Objectifs et Politique d'investissement

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

Oblival est un fonds nourricier, il est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts MF de l'OPCVM maître R EURO CREDIT et à titre accessoire en liquidité.

Son objectif de gestion est identique à celui du fonds maître, c'est-à-dire sur une durée de placement recommandée de 3 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence Markit iBoxx™ € Corporates, revenus réinvestis.

« La performance du fonds OBLIVAL sera inférieure à celle du fonds maître en raison de ses propres frais de gestion »

La stratégie du portefeuille du fonds maître, repose sur la recherche de sources de valeur ajoutée sur l'ensemble des leviers de la gestion produits de taux. Les stratégies mise en place reposent sur le positionnement en termes de sensibilité sur la courbe des taux et l'allocation sur les différents émetteurs. Ces stratégies sont définies suivant une allocation géographique et sectorielle, la sélection des émetteurs et des émissions. Les décisions d'allocation sont prises en fonction de la compréhension des phénomènes macro-économiques, auxquelles s'ajoute une analyse fine des problématiques sectorielles et micro-économiques.

Caractéristiques essentielles du fonds maître :

Le FCP est investi en obligations, titres de créances négociables, à taux fixe, variable ou révisable, en obligations subordonnées (dont 20% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles), en titres participatifs, en obligations indexées, de haute qualité de signature (équivalente à « Investment grade »), et jusqu'à 10% maximum en obligations convertibles. Ces obligations pourront être de toutes échéances, d'émetteurs privés et/ou publics de toutes zones géographiques (dont 10% maximum en dettes des pays hors OCDE). Le FCP peut également être investi jusqu'à 10% de son actif en obligations de signature spéculative (dites à haut rendement). Le FCP peut devenir détenteur d'actions (jusqu'à 5% maximum de l'actif net) suite à la restructuration de la dette d'un émetteur ou à l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles. En vue de réaliser son objectif de gestion, notamment dans le pilotage de sa sensibilité et du risque de crédit du portefeuille, le FCP pourra avoir recours dans la limite de 100 % de son actif, à titre de couverture et/ou d'exposition, à des instruments financiers à terme (notamment des dérivés de crédit, futures options, swaps de performance et change à terme), des titres intégrant des dérivés ou encore des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres. L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux (via des titres, OPCVM, opération sur marché à terme) permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 8.

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans une période inférieure à 3 ans.

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel chaque jour jusqu'à 12h00. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1.

Affectation du résultat : capitalisation.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Pourquoi l'OPCVM est classé en catégorie 3 ?

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La catégorie 3 correspond à une volatilité historique annuelle sur 5 ans comprise entre 2% et 5%. Cette catégorie de risque pourra évoluer dans le temps, les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur à ce jour pouvant ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

L'exposition du fonds aux produits de taux ainsi que la gestion discrétionnaire expliquent le classement du fonds dans cette catégorie.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Risque de crédit :

Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Risque de liquidité :

Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

Impact des techniques telles que des produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Les dispositions du fonds maître R EURO CREDIT part MF, en matière de souscriptions/rachats, sont définies dans le prospectus de ce dernier, disponible sur le site internet : www.rothschildgestion.com

Pour plus d'information sur les risques, merci de vous référer au prospectus du fonds.

Profil de risque et de rendement

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	1,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,71%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

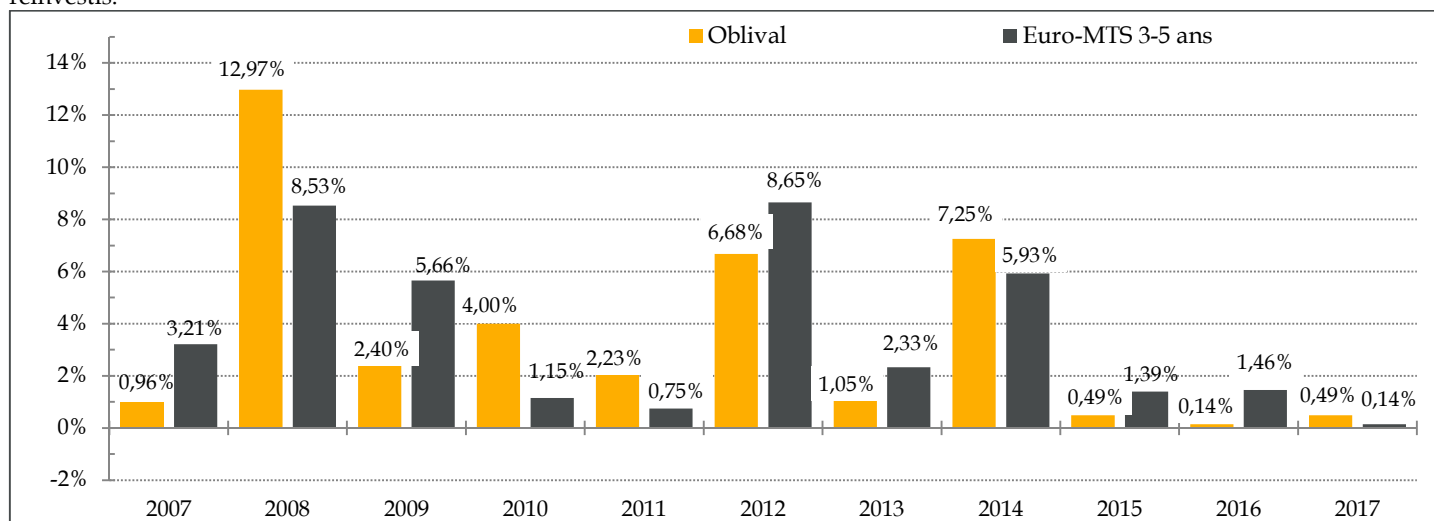
Frais d'entrée et de sortie : le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais courants : ce pourcentage se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 7 du prospectus détaillé du fonds.

Performances passées

Les performances du graphique ci-dessous sont présentées en euros nettes de frais. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le fonds a été créé le 18/10/1984. L'objectif de gestion, la stratégie d'investissement et le profil rendement risque ont été modifié suite à la nourriciarisation du fonds le 28/12/2018, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité. A compter du 28/12/2018 l'indice de référence sera le Markit iBoxx™ € Corporates, revenus réinvestis.



Informations pratiques

Dépositaire du fonds : Rothschild Martin Maurel

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le fonds : le DICI, le prospectus, les rapports et comptes périodiques du fonds nourricier et du fonds maître sont disponibles sur simple demande à contact@wargnybbr.com ou sur appel au +33(0)1.42.25.85.85 pour le fonds nourricier et à clientserviceteam@rothschild.com pour le fonds maître.

Les valeurs liquidatives quotidiennes sont disponibles sur le site de l'Autorité des marchés financiers www.amf-france.org ou par simple demande à l'adresse ou numéro indiqué ci-dessus.

Fiscalité : selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseiller.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <http://www.wargnybbr.com> ou sur demande écrite auprès de la société de gestion.

La responsabilité de WARGNY-BBR ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds. Le fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). WARGNY-BBR est une société de gestion de portefeuille agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2018